

**SEPTEMBRE 2010**

**MAULDINEO N. 555**





# LE MOT DE MADAME LE MAIRE

*Chers Amis,*

*Voici septembre qui arrive, ce qui veut dire « c'est la rentrée ! » pour une majorité d'entre nous, après des vacances bien méritées, et qui se sont bien passées je l'espère pour vous. Que tout le monde reparte en pleine forme.*

*En ce qui concerne les travaux, l'assainissement a été commencé à l'école, et sera terminé avant la fin de l'année, des travaux d'entretien ont également été effectués, il fallait que tout soit au « top » pour la rentrée de vos enfants. L'espace numérique est maintenant prêt pour accueillir les ordinateurs de la CAPH, le bâtiment a été mis aux normes, nous n'attendons plus que le matériel informatique.*

*La municipalité se remet également au travail, avec quelques projets à plus ou moins long terme.*

*La réalisation d'une cantine scolaire, dans l'ancienne caserne des Pompiers sera à l'étude et aussi la réhabilitation de la ferme D'Haene. Nous allons lancer une étude afin de pouvoir obtenir toutes les subventions que nous sommes en droit de recevoir (Conseil Général, Régional, CAPH etc...), un travail de longue haleine, mais qui je pense aboutira sur une belle réalisation.*

*Je vous souhaite à toutes et tous et surtout à nos jeunes une excellente rentrée et beaucoup de courage et de réussite dans leurs études.*

*Le Maire*

*Madame Evelyne GUISLAIN*



# COMPTES RENDUS DES REUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Réunion du 20 Janvier 2010

Présents : Mme Evelyne GUISLAIN, M. Michel DHONDT, M. André BEAURY, M. André GABEZ, M. Jean-Claude LOHEZ, M. Claude BONDROIT, Mme Monique VASTESAEGER, Mme Christelle COPIN, M. Daniel BOUCHEZ, M. Joël JOSEPH, M. Guy DUSART, M. Jean-François HOURDEAU, Mme Marie Paule DROISSART, M. Géric BEAUMONT.

## Délibérations :

- **Centre de Loisirs** : Mme le Maire demande au Conseil de fixer le tarif du C.L.S.H. pour l'année 2010 (tarif à la semaine) et de prévoir l'embauche des animateurs et aides animateurs ainsi que leur rémunération. Après délibération le Conseil décide que le CLSH fonctionnera du lundi au vendredi.

Vacances d'hiver : du 8 au 12 février 2010,

Vacances de printemps : du 6 au 12 avril 2010

Vacances d'été : du 5 au 30 juillet 2010

**Fixe** le tarif comme suit à la semaine et par enfant :

- 7.90 € pour les familles avec ressources supérieures au RSA,
- 6.90 € pour les familles de 3 enfants et plus et dont les ressources sont >au RSA,
- 5.85 € pour les familles bénéficiaires du RSA,
- 5.20 € pour les familles de 3 enfants ou plus et bénéficiaires du RSA,
- 12.20 € pour les enfants scolarisés à Maulde mais n'y habitant pas.

**L'embauche** de 5 animateurs maximum et 2 aides animateurs maximum qui percevront respectivement 65 % de l'indice brut 297 indice majoré 292 et 12.5 % de la rémunération du grade d'adjoint d'animation pour les aides animateurs ainsi que l'indemnité de résidence pour le CLSH de février et d'avril.

- **ATESAT** : Mme le Maire demande au Conseil de délibérer pour le renouvellement de la convention passée avec la DDE pour l'assistance Technique fournie par l'Etat pour des raisons de solidarité et d'Aménagement du territoire avec les mêmes options – Le conseil donne son accord.

- **Centre de Gestion** : Madame le Maire informe le Conseil de la demande d'affiliation au CDG du Syndicat Mixte des Aéroports de Lille Lesquin et Merville, le Conseil donne son accord pour cette affiliation.

- **SIDEN SIAN** : Mme le Maire fait part au Conseil de la demande d'adhésion au SIDEN SIAN des commune de :  
Ribecourt la Tour compétence I-II-IV  
Clarques (62) compétence IV  
Vauxrezix (62) compétence IV  
Delettes et Theronanne (62) compétence I et IV  
Le conseil donne son accord.

Subventions : Mme le Maire fait part au Conseil des demandes de subventions reçues et demande son avis.

Pour le secours catholique : refus

Pour la chambre des métiers : accord pour 90 €

Pour les composteurs : refus ( déjà une participation de la CAPH)

Pour le secours populaire en Haïti : déjà fait par le CAPH, refus,

Pour le projet d'école :

Monsieur Jean-Claude LOHEZ présente le projet d'école 2009/2010 : sculpture sur la pierre d'origine de la tour abbatiale de Saint Amand pour lequel l'école demande une aide exceptionnelle de 305 € à 610 € pour 5 à 10 heures de sculpteur professionnel. Le Conseil donne son accord pour une subvention de 610 € correspondant à 10 heures d'initiation par un sculpteur professionnel.

#### Réunion du 7 avril 2010

Présents : Mme Evelyne GUISLAIN, M. Michel DHONDT, M. Jean LEGROS, M. Guy DUSART, M. Géric BEAUMONT, M. Joël JOSEPH, M. Daniel BOUCHEZ, M. André BEAURY, M. Jean-François HOURDEAU, M. André GABEZ, M. Claude BONDROIT, M. Jean-Claude LOHEZ, Mme Marie- Paule DROISSART.

Absentes excusées : Mme Christelle COPIN, Mme Monique VASTESAEGER

#### Délibérations :

- Présentation du Compte Administratif 2009 préparé par Mme le Maire : adopté à l'unanimité,
- Présentation du Compte de Gestion 2009 préparé par Mme le Receveur : adopté à l'unanimité,
- Affectation du résultat : Le Conseil décide d'affecter le résultat comme suit :  
Cpte 1068 restes à réaliser : 46 580,48 €  
Cpte 110 report à nouveau : 55 265,60 €  
A l'unanimité
- Taux des taxes directes locales : Le conseil décide d'augmenter le taux des taxes de 2.5 % à 12 voix pour, 1 contre.
- Présentation du Budget primitif préparé par la commission de finances par le 1<sup>er</sup> adjoint,  
Le Conseil adopte le Budget Primitif par 11 voix pour et 2 contre.
- Mme le Maire demande au Conseil son avis sur l'adhésion des communes de Rombies et Marchipont au Syndicat des Communes Intéressées au Parc Naturel Scarpe Escaut. Le Conseil accepte l'adhésion des communes à l'unanimité.
- Suite à la cessation d'activité de Monsieur Paul HOURDEAU, (agriculteur) Madame le Maire propose au Conseil d'approuver le transfert de la parcelle A425 de 2 ha 40 à Monsieur BEAUMONT Géric (parcelle exploitée précédemment par M. HOURDEAU) et de signer l'avenant au contrat de location de terre. Le Conseil approuve le transfert et autorise Mme le Maire à signer l'avenant.
- Madame le Maire demande au Conseil : Suite au concert d'automne d'accorder une subvention de 450 € à l'ensemble orchestral Clarundo pour sa prestation : Le Conseil donne son accord

## OBJET

## DÉLIBÉRATION

BP2010

## II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

## SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

## DEPENSES D'INVESTISSEMENT

| Chap  | Libellé  | Pour mémoire (1)  | Restes à réaliser<br>2009 (2) | Propositions<br>nouvelles | VOTE (3)          | TOTAL<br>(=RAR + voté) |
|-------|--|-------------------|-------------------------------|---------------------------|-------------------|------------------------|
| 010   | Stocks (6)   |                   | 0,00                          | 0,00                      | 0,00              | 0,00                   |
| 20    | Immobilisations incorporelles (sauf 204)           |                   | 0,00                          | 0,00                      | 0,00              | 0,00                   |
| 204   | Subventions d'équipement versées                   |                   | 0,00                          | 0,00                      | 0,00              | 0,00                   |
| 21    | Immobilisations corporelles                        | 9 000,00          | 0,00                          | 6 000,00                  | 6 000,00          | 6 000,00               |
| 22    | Immos reçues en affectation (7)                    |                   | 0,00                          | 0,00                      | 0,00              | 0,00                   |
| 23    | Immobilisations en cours                           | 200 848,84        | 158 725,70                    | 48 797,02                 | 48 797,02         | 207 522,72             |
|       | <b>Total des dépenses d'équipement</b>             | <b>209 848,84</b> | <b>158 725,70</b>             | <b>54 797,02</b>          | <b>54 797,02</b>  | <b>213 522,72</b>      |
| 10    | Dotations Fonds divers Réserves                    |                   | 0,00                          | 0,00                      | 0,00              | 0,00                   |
| 13    | Subventions d'investis reçues                      |                   | 0,00                          | 0,00                      | 0,00              | 0,00                   |
| 16    | Remboursement d'emprunts                           | 36 262,28         | 0,00                          | 48 907,15                 | 48 907,15         | 48 907,15              |
| 18    | Compte de liaison (8)                              |                   | 0,00                          | 0,00                      | 0,00              | 0,00                   |
| 26    | Participations et créances ratta                   |                   | 0,00                          | 0,00                      | 0,00              | 0,00                   |
| 27    | Autres immos financières                           |                   | 0,00                          | 0,00                      | 0,00              | 0,00                   |
| 020   | Dépenses imprévues Invest                          |                   |                               | 17 000,00                 | 17 000,00         | 17 000,00              |
|       | <b>Total des dépenses financières</b>              | <b>36 262,28</b>  | <b>0,00</b>                   | <b>65 907,15</b>          | <b>65 907,15</b>  | <b>65 907,15</b>       |
| 45X-1 | Total des opé. pour le compte de tiers (9)         |                   | 0,00                          | 0,00                      | 0,00              | 0,00                   |
|       | <b>Total des dépenses réelles d'investissement</b> | <b>246 111,12</b> | <b>158 725,70</b>             | <b>120 704,17</b>         | <b>120 704,17</b> | <b>279 429,87</b>      |
| 040   | Opérations d'ordre entre sections (5)              | 20 000,00         |                               | 25 000,00                 | 25 000,00         | 25 000,00              |
| 041   | Opérations patrimoniales (5)                       |                   |                               | 0,00                      | 0,00              | 0,00                   |
|       | <b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b> | <b>20 000,00</b>  |                               | <b>25 000,00</b>          | <b>25 000,00</b>  | <b>25 000,00</b>       |
|       | <b>TOTAL</b>                                       | <b>266 111,12</b> | <b>158 725,70</b>             | <b>145 704,17</b>         | <b>145 704,17</b> | <b>304 429,87</b>      |

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1) 0,00

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 304 429,87

## II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

## SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES

A2

## DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

| Chap | Libellé   | Pour mémoire (1)  | Restes à réaliser<br>2009 (2) | Propositions<br>nouvelles | VOTE (3)          | TOTAL<br>(=RAR + voté) |
|------|---|-------------------|-------------------------------|---------------------------|-------------------|------------------------|
| 011  | Charges à caractère général                         | 187 017,69        | 0,00                          | 193 988,88                | 193 988,88        | 193 988,88             |
| 012  | Charges de personnel                                | 272 000,00        | 0,00                          | 275 400,00                | 275 400,00        | 275 400,00             |
| 014  | Atténuation de produits                             |                   | 0,00                          | 0,00                      | 0,00              | 0,00                   |
| 65   | Autres charges gestion courante                     | 82 920,00         | 0,00                          | 77 960,00                 | 77 960,00         | 77 960,00              |
|      | <b>Total des dépenses de gestion courante</b>       | <b>541 937,69</b> | <b>0,00</b>                   | <b>547 348,88</b>         | <b>547 348,88</b> | <b>547 348,88</b>      |
| 66   | Charges financières                                 | 8 604,00          | 0,00                          | 10 593,39                 | 10 593,39         | 10 593,39              |
| 67   | Charges exceptionnelles                             |                   | 0,00                          | 500,00                    | 500,00            | 500,00                 |
| 68   | Dotations aux amortissements (4)                    |                   | 0,00                          | 0,00                      | 0,00              | 0,00                   |
| 022  | Dépenses Imprévues Fonct                            |                   |                               | 11 738,00                 | 11 738,00         | 11 738,00              |
|      | <b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b> | <b>550 541,69</b> | <b>0,00</b>                   | <b>570 180,27</b>         | <b>570 180,27</b> | <b>570 180,27</b>      |
| 023  | Virement à la sect* d'investis. (5)                 | 25 357,00         |                               | 55 000,00                 | 55 000,00         | 55 000,00              |
| 042  | Opérations d'ordre entre section (5)                | 1 730,97          |                               | 1 730,97                  | 1 730,97          | 1 730,97               |
| 043  | Op. ordre intérieur de section (5)                  |                   |                               | 0,00                      | 0,00              | 0,00                   |
|      | <b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b> | <b>27 087,97</b>  |                               | <b>56 730,97</b>          | <b>56 730,97</b>  | <b>56 730,97</b>       |
|      | <b>TOTAL</b>  | <b>577 629,66</b> | <b>0,00</b>                   | <b>626 911,24</b>         | <b>626 911,24</b> | <b>626 911,24</b>      |

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2) 0,00

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 626 911,24

## RECETTES DE FONCTIONNEMENT

| Chap | Libellé   | Pour mémoire (1)  | Restes à réaliser<br>2009 (2) | Propositions<br>nouvelles | VOTE (3)          | TOTAL<br>(=RAR + voté) |
|------|---|-------------------|-------------------------------|---------------------------|-------------------|------------------------|
| 70   | Produits des services                               | 18 700,00         | 0,00                          | 20 500,00                 | 20 500,00         | 20 500,00              |
| 73   | Impôts et taxes                                     | 315 847,00        | 0,00                          | 320 374,38                | 320 374,38        | 320 374,38             |
| 74   | Dotations et participations                         | 198 930,00        | 0,00                          | 196 771,26                | 196 771,26        | 196 771,26             |
| 75   | Autres produits gestion courant                     | 12 000,00         | 0,00                          | 9 000,00                  | 9 000,00          | 9 000,00               |
| 013  | Atténuation de charges                              |                   | 0,00                          | 0,00                      | 0,00              | 0,00                   |
|      | <b>Total des recettes de gestion courante</b>       | <b>545 477,00</b> | <b>0,00</b>                   | <b>546 645,64</b>         | <b>546 645,64</b> | <b>546 645,64</b>      |
| 76   | Produits financiers                                 |                   | 0,00                          | 0,00                      | 0,00              | 0,00                   |
| 77   | Produits exceptionnels                              |                   | 0,00                          | 0,00                      | 0,00              | 0,00                   |
| 78   | Reprise sur amort et provisions (4)                 |                   |                               | 0,00                      | 0,00              | 0,00                   |
|      | <b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b> | <b>545 477,00</b> | <b>0,00</b>                   | <b>546 645,64</b>         | <b>546 645,64</b> | <b>546 645,64</b>      |
| 042  | Opérations d'ordre entre section (5)                | 20 000,00         |                               | 25 000,00                 | 25 000,00         | 25 000,00              |
| 043  | Op. ordre intérieur de section (5)                  |                   |                               | 0,00                      | 0,00              | 0,00                   |
|      | <b>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</b> | <b>20 000,00</b>  |                               | <b>25 000,00</b>          | <b>25 000,00</b>  | <b>25 000,00</b>       |
|      | <b>TOTAL</b>  | <b>565 477,00</b> | <b>0,00</b>                   | <b>571 645,64</b>         | <b>571 645,64</b> | <b>571 645,64</b>      |

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2) 55 265,60

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 626 911,24

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL  
DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION  
D'INVESTISSEMENT (11)

31 730,97

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

Subventions : Madame le Maire fait part au conseil des demandes de subventions reçues et demande son avis.

Pour les Paralysés de France : refus

Pour l'association cocagne (relais des restos du cœur) accord pour 150 €

Pour BAFA M Rémi Duchateau 10 votes contre – 3 abstentions

Questions diverses : Compte rendu du Conseil d'école : rien à signaler,

Atelier sculpture : déjà 6 séances et pas de problème,

Assainissement salle des fêtes (réalisé), pour ce qui est de l'école nous attendons des devis (à revoir)

Espace numérique – travaux en cours,

Travaux de Chorette : Nouvelle réunion prévue le 14/04/2010,

Débroussaillage des terrains communaux et du CCAS derrière la voie ferrée,

Réunion du SITURVE plus de lignes sur Maulde pour le public,

Fermeture momentanée du plateau sportif à cause des dégâts et plaintes du voisinage.

### Réunion du 29 juin 2010

Présents : Mme Evelyne GUISLAIN, M. Jean LEGROS, M. Michel DHONDT, M. André GABEZ, M. André BEAURY, M. Joël JOSEPH, M. Daniel BOUCHEZ, M. Jean-François HOURDEAU, M. Jean-Claude LOHEZ, M. Géric BEAUMONT, M. Guy DUSART, M. Marie-Paule DROISSART, Mme Monique VASTESAEGER.

Absents excusés : Mme Christelle COPIN, M. Claude BONDROIT, Mme Monique VASTESAEGER.

### Délibérations :

- Centre de Loisirs : Madame le Maire demande au Conseil de bien vouloir fixer le nombre d'animateurs et d'aides animateurs pour le CLSH de juillet. Le Conseil décide l'embauche de 7 animateurs et 3 aides animateurs maximum.
- Cantine : Suite à l'augmentation du prix du repas Madame le Maire demande au conseil de fixer le tarif du repas à la cantine pour la rentrée de septembre. (Dupont augmentera son tarif de 2.2 % de 2.4230 à 2.4763 le repas HT)  
Le conseil décide de fixer le repas de cantine à 3.25 € pour l'année scolaire 2010/2011 au lieu de 3.20 (2009/2010).
- Plan d'accessibilité des voiries : Mme le Maire fait part de la proposition de la CAPH de constituer un groupement de commande pour la réalisation d'un PAUE (Plan de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics) ou d'un diagnostic d'accessibilité.  
Le conseil après délibération refuse en raison du coût trop élevé pour la Commune (4 722 € HT – 5 647.51 € TTC) par rapport aux autres communes et aux peu de bâtiments concernés.
- Affiliation du Centre de Gestion : Madame le Maire fait part au Conseil de la demande d'affiliation au réseau départemental des ruches d'entreprises du Nord et sollicite son approbation. Le conseil émet un avis favorable.
- Décision modificative : Madame le Maire informe le conseil qu'il y a lieu d'effectuer un virement de crédit du compte 022 au compte 65738 en raison de deux subventions prévues en 2009 et versées en 2010. Le Conseil donne son accord.

### Questions diverses et informations :

Points sur les travaux : Rue de Chorette en attente, espace numérique en cours,  
Sentier de la Trinquette en attente de réponse du Notaire,  
Travaux à prévoir : cantine garderie réunion à l'ancienne caserne des pompiers,  
Fort de Maulde : CAPH doit venir sur place pour faire le point,  
Sécurité école Petite Rue le Conseil Général ne prend pas en charge,  
Commission ruralité CAPH pour halle couvert : en attente,  
Arrêté pour le stationnement interdit aux véhicules de 3.5 t, sur les trottoirs de  
Chorette.

### Réunion du 2 septembre 2010

Présents : Mme Evelyne GUISLAIN, M. Michel DHONDT, M. Jean LEGROS, M.  
André GABEZ, M. André BEAURY, Mme. Marie-Paule DROISSART, M. Guy  
DUSART, M. Joël JOSEPH, M. Daniel BOUCHEZ, M. Jean-François HOURDEAU,  
M. Claude BONDROIT, M. Géric BEAUMONT.

Absents excusés : Mme Monique VASTESAEGER, Mme Christelle COPIN, M. Jean-  
Claude LOHEZ.

### Délibérations :

- Plantations : Madame le Maire informe le Conseil que dans le cadre de la mise en œuvre de la Trame Verte et Bleue la Région et ses partenaires proposent aux petites collectivités un accompagnement pour la mise en œuvre de projet de restauration de la biodiversité et demande l'avis du Conseil pour bénéficier de cet accompagnement, dans le cadre du reboisement des parcelles communales situées entre la voie ferrée et le Canal. La commune s'engage en contre partie de la prise en charge des frais du bureau d'études par le Conseil Régional à concrétiser à terme le projet et à garantir une gestion pérenne du site et à nommer un référent communal. Le Conseil accepte, s'engage et nomme M. Jean LEGROS référent pour la commune.
- SIDEN SIAN : Madame le Maire demande l'avis du Conseil sur l'adhésion des communes de Montay (59) pour les compétences I,II,III et IV et de Reguy (02) pour la compétence IV  
Le Conseil donne un avis favorable.
- Décision modificative : Madame le Maire informe le Conseil qu'il est nécessaire d'effectuer un virement de crédit du compte 020 dépenses imprévues d'investissement sur le compte 2188 immobilisations corporelles pour l'achat d'une tondeuse, entre autres.

### Questions diverses :

Travaux : Chorette attente réception chantier – réunion le 7 septembre 2010,  
Adoucissement pour accessibilité aux handicapés et sécurité effectués à l'école,  
Assainissement prévu fin octobre pendant les vacances,  
Prévisions réunion commission travaux pour travaux cantine ancienne caserne et  
ferme d'Haene pour étude.

# INFORMATIONS DE LA MAIRIE

## **B**IBLIOTHEQUE :

La bibliothèque municipale est ouverte gratuitement à tous sauf le samedi et le dimanche.

Heures d'ouvertures :

Lundi de 16 h 30 à 18 h 30

Mardi de 17 h 30 à 19 h

Jeudi de 16 h 30 à 18 h 30

Vendredi de 17 h 30 à 19 h

Les livres sont renouvelés régulièrement grâce au passage du bibliobus.

## **C**HIENS ERRANTS :

La divagation des chiens est interdite, votre animal risque d'être emmené par la fourrière ou de créer un accident, votre responsabilité serait alors engagée.

Nous rappelons également que vous devez déclarer en Mairie, votre chien s'il est classé dangereux (ceux classés 1 et 2<sup>ème</sup> catégorie). Vous devez également nous signaler tout changement (Ex : lors du décès de l'animal ou en cas de changement de propriétaire). Il est obligatoire de posséder une assurance.

## **P**ROPRETE ET BON VOISINAGE :

Pour la propreté de la route, nous vous invitons à nettoyer votre caniveau et les grilles, en cas de forte pluie l'eau s'écoulera avec plus de facilité, pour de bonnes relations avec votre voisinage pensez à élaguer vos arbres qui ne doivent pas dépasser 2 m, s'ils sont plantés à moins de 2m de la limite séparative. Vous avez également l'obligation de couper les mauvaises herbes (les chardons sont interdits).

## **S**TATIONNEMENT ET CIRCULATION :

Nous vous rappelons que le stationnement sur trottoir est toléré mais pas autorisé, là où il n'existe pas de place de parking. Toutefois, il est demandé aux riverains de laisser le passage pour une poussette d'enfant. Je vous remercie de votre bon sens et de votre compréhension.

En cas de non respect de cette tolérance nous nous verrions dans l'obligation de faire respecter l'arrêter dans toute la commune.

Dans chaque Mauld'Info nous nous efforçons de vous rappeler que la rue du Mortier est en sens interdit. Cela est valable aussi pour tous les cycles. La gendarmerie de Mortagne fera des contrôles.

## **G**RAND FORT :

L'entrée au grand fort est interdite par arrêté municipal en date du 11 mai 2009, des panneaux ont été placés pour signaler l'interdiction.

**D**ECHETERIE :  
Vous avez la possibilité de déposer vos déchets verts à Mortagne du Nord.

FERMEE PENDANT LA PERIODE HIVERNALE DU 1 NOVEMBRE 2010 AU 1 AVRIL 2011

#### Point Info Déchets

La C.A.P.H. (Communauté d'Agglomération de la Porte du Hainaut), nous demande de ne plus traiter directement les appels des riverains concernant les problèmes ou les demandes liés aux déchets ménagers (Ramassage, demande de bacs etc...) vous devez appeler le n° vert au [0800 775 537](tel:0800775537) pour leur permettre de traiter plus efficacement vos réclamations.

**F**EUUX DE VEGETATION :  
Les feux de végétation sont tolérés dans la commune à condition de ne pas renouveler chaque jour cette opération, ce qui peut gêner vos voisins.

**B**ANQUE ALIMENTAIRE  
Le ramassage des denrées pour la banque alimentaire aura lieu le Samedi 27 novembre 2010 de 9 heures à 12 heures et sera effectué par le Conseil Municipal et des employés de la Mairie, je vous remercie à l'avance pour votre générosité et pour l'accueil que vous réserverez aux bénévoles.

#### INFORMATIONS DIVERSES :

##### Plantations :

Nous demandons aux propriétaires d'élaguer leurs arbres plantés le long des carrières pour faciliter le passage des machines agricoles.

#### Carte d'identité et passeport :

N'oubliez pas de vérifier la date de votre carte d'identité et de votre passeport, pour les concours, les examens, les voyages ces documents doivent être en cours de validité. (Documents à fournir pour le renouvellement de la carte d'identité : 2 photos, un justificatif de domicile, la carte à remplacer pour photocopier), si vous ne pouvez fournir votre ancienne carte, (Perte), il vous vaudra alors acheter un timbre fiscal à 25 € et remplir une déclaration de perte à la Mairie.

#### Plateau Multi Sports :

Le plateau multi sports est avant tout un lieu où les jeunes peuvent pratiquer des activités durant la journée, à des heures qui ne dérangent pas le sommeil des riverains, (la pratique du foot à 23 heures) ne relève pas du bon sens.  
De plus les ballons qui doivent être utilisés sont uniquement des ballons en caoutchouc, et non des ballons de cuir.

# LE MOT DES ASSOCIATIONS

## SPORTS ET LOISIRS

Voilà déjà les vacances terminées et maintenant c'est l'heure de la rentrée !

Les membres et moi-même préparons activement le 4<sup>ème</sup> Prix Lucien Vastesaegeer qui se déroulera le 26 septembre et ensuite viendra notre traditionnel repas dansant qui aura lieu le 13 novembre, nous espérons vous voir nombreux.

Remerciements à Jeannine et Jean-Claude pour notre repas du 13 mars.

Notre épreuve sportive qui a eu lieu le 27 juin a connu un énorme succès avec 300 participants au départ, en plus le temps était de la partie d'ailleurs quelques signaleurs ont eu des coups de soleil.

Je tiens à remercier personnellement tous les signaleurs, nos vendeurs de programmes, les bénévoles et les personnes qui étaient affectées à la remise des dossards.

Remerciements également à la Municipalité, Mauld'Joie, nos Sponsors, l'Auto-Ecole CARRON pour l'aide financière et matérielle qu'ils nous apportent et également aux personnel communal.

Merci aux Mauldoises et Mauldois pour l'accueille chaleureux qu'ils réservent à nos vendeurs de programmes. Je vous donne donc rendez-vous le 26 septembre.

Le Président : M. GABEZ André

## NEW - TEAM

L'Equipe New Team se porte bien, nous comptabilisons à ce jour plus de 25 victoires et de nombreuses places d'honneurs.

11 coureurs ont déjà remporté 1 victoire, nous avons également obtenu 3 titres de champion Départemental Nord en Benjamin, Minime et Cadet.

1 Titre de champion du Hainaut en Benjamin,

1 titre de champion du Cœur de l'Ostrevent en Minime. Toute l'équipe est au combat tous les dimanches avec bien sûr, l'envie de victoire et surtout de bien représenter les couleurs de la commune.

La saison touche maintenant à sa fin puisqu'elle se terminera mi octobre. A noter que lors de l'épreuve du 27 juin, 3 coureurs ont remporté la victoire en benjamin cadet et un podium 1<sup>er</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> en 4<sup>ème</sup> catégorie.

Vous pourrez voir notre équipe batailler lors du 4<sup>ème</sup> Prix « Lucien Vastesaegeer » le 26 septembre.

Je remercie très sincèrement la municipalité, nos sponsors officiels et nos partenaires pour l'aide financière et pour la confiance qu'ils nous ont accordées pour cette saison 2010.

Pour 2011 notre recrutement est déjà clos, l'équipe sera composée de 20 coureurs la prochaine saison.

Nous préparons également notre assemblée générale pour le 24 octobre.

Le Président : M. GABEZ André

# LARS

## Loisirs-Activités des Retraités Sportifs

La rentrée sportive des retraités c'est faite dans la bonne humeur pour notre groupe du jeudi en activité de gymnastique d'entretien dirigée par une monitrice diplômée de la fédération. Nous offrons aussi des marches accessibles à tous deux fois par semaine (chaussures de randonnée recommandées) ainsi que du tennis de table.



L'activité sportive est indispensable afin de repousser le plus tard possible l'effet du vieillissement et de garder une bonne condition physique. Ses activités ont été créées par le L.A.R.S. (Loisirs, Activités des Retraités Sportifs) pour des personnes de plus de 50 ans désirant se maintenir en forme. Venez nombreux nous rejoindre dans une ambiance amicale et conviviale.

Le lundi matin à 9h30 : **marche** de 6 km

Le mardi après-midi à 14h30 : **tennis de table** à la salle des fêtes de Wandignies Hamage

Le jeudi après-midi à 14h30 : **gymnastique maintien en forme** à la salle des fêtes de Maulde

Le vendredi après-midi à 14h30 : **marche** de 8 à 10 km.

Pour tous renseignements, veuillez contacter Mme Christine Ratajczak au 03/27/26/87/13



**Club Mauldois**

- Amitié

- Rencontres

- Loisirs

# MARCHÉ DE NOËL À REIMS

## Jeu*di* 16 décembre 2010

### **Nous organisons une sortie d'une journée en Champagne**

▶ **DÉPART DE MAULDE À 7 H ET RETOUR VERS 21 HEURES (FACE À LA SALLE DES FÊTES)**

\* **Le programme du jour**

Le matin : visite du musée et dégustation de champagne chez LAUNOIS à Le Mesnil / Oger

Le déjeuner : à l'auberge de Saint-Fergeux à Gionges (menu à 38 Euros)

L'après midi : l'autocariste nous déposera à Reims pour le marché de Noël

\* nous avons réservé un car de 50 fauteuils 'HARCAR'

\* **la priorité est aux adhérents du club** (**inscriptions jusqu'au mardi 12 octobre**) ... après !!!

Après nous prendrons les 'hors club' suivant les dates d'inscriptions et la disponibilité

**Coût** : visite et dégustation chez Launois + le déjeuner à l'auberge + les frais de transport = 70,00 Euros / personne

▶ (**Participation financière de la caisse du club pour les 'fidèles du mardi'**)

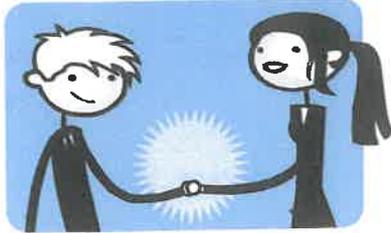
### **Important :**

La gestion de ce programme est assurée par la secrétaire du club Mme Danièle Dellacherie

Les '**hors club**' peuvent déjà s'inscrire mais seront sur une liste d'attente jusqu'au 13 octobre

Nous restons à votre disposition pour des renseignements complémentaires si nécessaire.

Contact : Guy Dellacherie (le trésorier) 95, rue de la Basse Fosse – 59158 Maulde  
☎ (domicile) 03 27 26 84 44 ou par mail : [guy.dellacherie@orange.fr](mailto:guy.dellacherie@orange.fr)



**Amicale Laïque mixte  
De MAULDE**

## **A l'Amicale Laïque**

La saison 2009/2010 s'est terminée par la traditionnelle fête des écoles de fin d'année scolaire, le dimanche 20 juin, avec le spectacle des élèves mis en scène et préparé par leurs enseignants, le repas froid du midi et la remise des prix organisés par l'Amicale laïque.

Les élèves de CM2 partant pour la 6ième ont reçu aussi une calculatrice « collègue » ainsi qu'un magnifique stylo aux couleurs de l'Amicale Laïque. La municipalité offrait quant à elle un superbe dictionnaire de langue pour se familiariser avec celle de Shakespeare ou encore celle de Goethe.

La grande majorité des élèves et leurs familles étaient présents à cette manifestation, merci à tous.

Un petit rappel des activités de l'association cette année :

Le repas musical de mi – septembre

L'opération « Fleurs de la Toussaint »

La fête et le marché de Noël

Le repas aux fromages du 20 mars

La chasse à l'œuf de Pâques

L'opération pâtisserie de la fête des mères

La participation financière au voyage scolaire du 28 mai

La fête des écoles et la distribution des prix de fin d'année....

Pour la fin de cette année 2010 sont prévus, une soirée jeunes, un repas musical en octobre et la fête de Noël.

Une assemblée générale devrait se tenir en novembre afin de renouveler le comité directeur pour la période 2011-2012. Des postes sont à pourvoir ! Des idées nouvelles et des bras seront les bienvenus.

Pour le comité actuel  
C Bondroit, J c lohez, S Vanstraceele

## Quoi de neuf à notre école !

Le dernier conseil d'école, composé des Enseignants, des Parents élus et des Représentants de la municipalité, s'était réuni juste avant les vacances, le 25 juin dernier, avec à l'ordre du jour les sujets qui suivent :

Un effectif prévu à la rentrée de 77 élèves

Le point sur le projet d'école en cours

La présence de chiens errants aux abords de l'école ainsi que d'élèves extérieurs à la grille et à la clôture au moment des récréations

Le succès de la fête de l'école grâce à la collaboration de tous les partenaires

L'utilisation du budget de fonctionnement accordé par la commune s'élevant à 45 € par élève pour l'achat de fournitures

La mise en route de l'espace numérique dans l'ancienne cantine qui se fera sans doute pour le mois de novembre ou janvier 2011

Le fonctionnement de la cantine et la garderie qui devraient s'installer dès que les travaux seront réalisés dans l'ancienne caserne des pompiers.

Le maintien de l'étude du soir gratuite, les jours d'école, pour les élèves des cours moyens

Enfin le bon déroulement du projet d'initiation à la sculpture, mené par Monsieur Seriez, sculpteur sur pierre, avec la collaboration financière de l'Education nationale, la Commune et l'Amicale laïque.

Les vacances sont maintenant terminées et la rentrée des classes s'est déroulée comme prévu avec 77 élèves (82 en janvier) et une équipe enseignante identique à celle de l'an dernier à l'exception des 2 professeurs des écoles assurant les compléments de service de Madame Terrier et de Madame Delcroix. Ces deux enseignantes sont Madame Jolivet d'une part et Mademoiselle Spérandio d'autre part.

La mairie a fait installer pendant les vacances pour être en conformité avec la loi, des plans inclinés pour faciliter l'accès des personnes handicapées, aux accès principaux en élémentaire et en maternelle.

Après la demande des parents d'élèves, les services de la DDE 59 ont fait savoir qu'ils émettent des réserves à l'installation de plateaux ralentisseurs, dans le centre du village sur les 3 routes convergeant vers le rond point ! Une autre solution pour faire ralentir les véhicules et assurer la sécurité des usagers est recherchée.

Le conseiller municipal délégué à la vie scolaire  
J Claude Lohez

## *En images...*



*Dimanche 31 janvier*

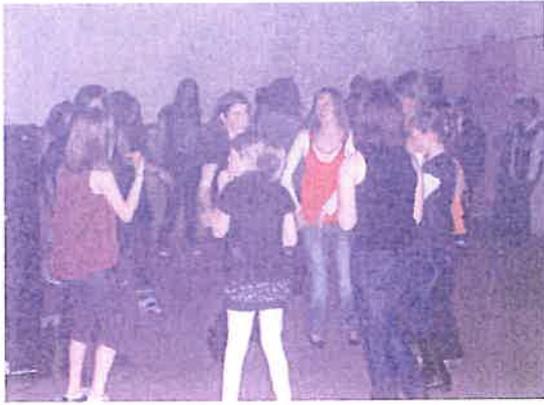
Remise des récompenses du concours des maisons illuminées et du lâcher de ballons



*Dimanche 21 février* : leçon de jardinage par Mr Laurent et notre ami Jules



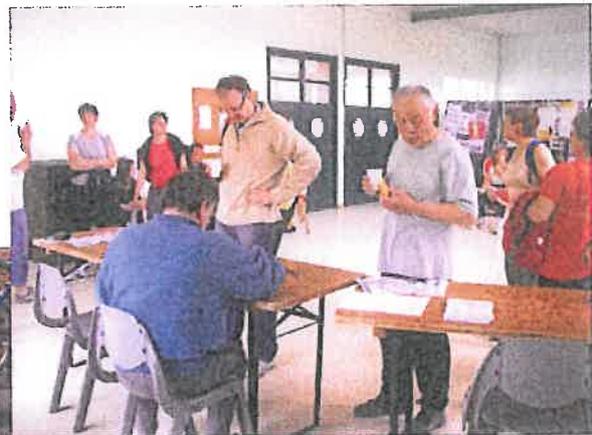
*Samedi 20 mars* : Le souper fromage organisé par l'Amicale Laïque



*Samedi 27 mars : 9<sup>ème</sup> soirée jeunes organisée par l'Amicale Laïque*



*Samedi 03 avril : 3<sup>ème</sup> chasse à l'œuf organisée par l'Amicale Laïque*



*Dimanche 25 avril : 34<sup>ème</sup> édition du parcours du cœur. Démonstration du défibrillateur par Nicolas*



*Vendredi 1<sup>er</sup> mai* : Mme Muriel Boucaut a été décorée de la médaille du travail échelon vermeil



*Vendredi 08 mai* : Commémoration du 08 mai 1945: Défilé et dépôt de gerbe au monument



*Dimanche 27 juin* : 5<sup>ème</sup> prix cycliste UFOLEP suivi du concert de l'école de musique



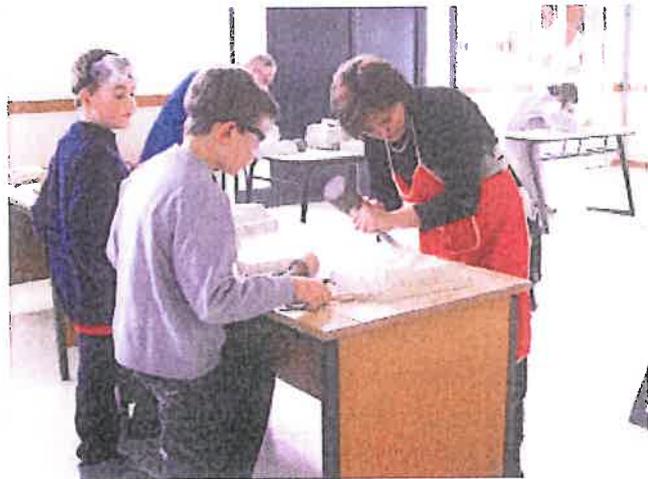
*Festivités du 14 juillet*  
Défilé retraite aux flambeaux

**ACTION CULTURELLE. Projet : *la sculpture***



*Monsieur Cériez, sculpteur professionnel*







# 20 juin : *fête de l'école*





*La classe de CM2 de Madame Terrier*

# Le cinéma...

Chaque mois une séance de cinéma est projetée dans la salle des Fêtes.  
Les films sont disponibles entre 5 à 6 semaines après leurs sorties dans les multiplex.

*Depuis 1991, notre commune a projeté plus de 220 films.*

*Avec une fréquentation de +/- 60 entrées par mois, près de 13 000 personnes ont franchi les portes de la Salle des Fêtes, transformée en salle obscure.*

*\* CinéLigue, structure mise en place depuis 1988 : « aller vers le spectateur », a élargi son panel en animations, débats, ateliers avec les écoles, collèges, les collectivités comme le Parc Naturel Scarpe Escaut, etc... et en 2009 elle s'est dotée d'un écran plein air.*

\*\*\*\*\*

*Les séances parues depuis le début de l'année 2010 :*

Janvier : *RTT*

Février : *Le Siffleur*

Mars : *AVATAR*

Avril : *l'Arnacœur*

Mai : *Adèle blanc sec*

Juin : *Camping*

Juillet : (2 séances) à 14H : *Dragons* et à 20 H : *La tête en friche*

Août : *SHREK 4*

Septembre : *TOY Story 3*



## VIE PRATIQUE

Un point sur le temps minimum nécessaire de conservation de vos documents en fonction de leur nature.

# Papiers: que garder, que jeter?

## Famille

- **Les papiers à garder à vie :**
  - Livret de famille.
  - Contrat de mariage.
  - Donations (utiles en cas de litige lors de l'ouverture de la succession du donateur).
  - Testament et règlement de succession.
  - Jugement de divorce ou d'adoption.
  - Livret militaire.
  - Diplômes.

- **À conserver 5 ans après remboursement total :** Reconnaissance de dette.
- **À conserver pendant 5 ans :** Versement d'une pension alimentaire. Si les versements sont opérés par des prélèvements sur votre compte, les relevés indiquant le débit peuvent constituer une preuve.

## Santé

- **Ordonnances de médicaments :** à conserver pendant 1 an. Pour un traitement de longue durée, le médecin peut établir une ordonnance « renouvelable », qui permet d'obtenir les médicaments pendant 1 an. L'ordonnance est à conserver plus longtemps si l'on souhaite garder trace d'un traitement ou les coordonnées d'un médecin.
- **Ordonnances de lunettes :** à conserver pendant 3 ans. Une ordonnance établie après le 14 avril 2007 et datant de moins de 3 ans permet de faire changer ses verres par un opticien sans passer par un ophtalmologue.
- **Décompte des remboursements de la Sécurité sociale :** À conserver pendant 2 ans.

## Automobile

- **Facture d'achat et carte grise :** À conserver tant que vous êtes propriétaire.
- **Facture des réparations :** À conserver tant que vous êtes propriétaire. Ces factures peu-

vent être utiles pour établir le bon état d'entretien en cas de vente ou d'accident.

- **Contraventions :** À conserver 1 an voire 3 ans lorsque l'infraction constitue un délit (exemple: récidive d'un excès de vitesse d'au moins 50 km/h).

## Assurances

- **Contrats d'assurance habitation et auto (et les avenants) :** 10 ans à compter de la résiliation du contrat. À vie si un sinistre a engagé votre responsabilité et a provoqué des dommages corporels graves.
- **Avis d'échéance et quittances :** À conserver 2 ans (délai pendant lequel l'assureur peut contester le paiement).
- **Dossiers des sinistres :**
  - Dommages corporels : la durée de conservation est de 10 ans après la fin de l'indemnisation. Voire à vie, si des séquelles sont à craindre.
  - Dommages matériels : la durée de conservation est de 2 ans après la fin de l'indemnisation.
- **Courrier de résiliation :** À conserver 2 ans.

## Banque

- **Relevés de compte et talons de chèques :** 5 ans pourraient suffire mais 10 sont préférables. Il peut être opportun de garder plus longtemps un relevé portant une opération bancaire importante, notamment en matière immobilière, de prêt, de gros travaux, de donation...
- **Facturette des cartes bancaires et justificatifs de retraits dans les DAB :** À conserver 1 an. Vérifiez précisément sur le relevé de compte le report des opérations.
- **Chèques :** À conserver 1 an et 8 jours. Au-delà, il n'est plus valable. Il faut en demander un nouveau au

débiteur.

- **Bordereaux de remise de chèques :** À conserver 5 ans. Les relevés de compte ne comportent que le montant du chèque, mais pas le nom de l'émetteur, qui est en général porté sur le bordereau. Agrafez celui-ci sur le relevé de compte correspondant.
- **Dossier concernant un compte clôturé :** À conserver 5 ans après la clôture.
- **Crédit à la consommation :** À conserver 2 ans après le paiement de la dernière échéance. Le paiement des mensualités est attesté par le relevé de compte.
- **Prêt immobilier :** À conserver 5 ans après le paiement de la dernière échéance. Le paiement des mensualités est attesté par le relevé de compte.

## Factures

- **Déménagement :** Au-delà de 2 ans, l'entreprise ne peut plus rien exiger. Si vous n'avez pas de contentieux en cours, inutile de conserver les pièces plus longtemps.
- **Gaz, électricité :** Il faut pouvoir justifier des paiements pendant 2 ans. C'est le délai durant lequel le fournisseur peut réclamer le paiement de son dû.
- **Téléphone et Internet :** La durée de conservation est d'1 an quel que soit l'opérateur (France Télécom ou un opérateur alternatif).
- **Eau :** Lorsqu'elle est fournie par une collectivité locale ou un établissement public, le délai de conservation des factures est de 4 ans. Il est réduit à 2 ans lorsque l'eau est fournie par une société privée.
- **Achat d'un bien :** La durée de conservation est de 2 ans au moins ou le temps de la garantie. Les factures servent à

attester de la valeur du bien pour l'assurance, les impôts...

Conserver les factures plus longtemps peut donc être utile. Inscrivez sur la facture le mode de paiement avec le numéro de chèque ou la facturette de carte.

## Impôts et taxes

- **Documents relatifs à l'impôt sur le revenu :** À conserver 4 ans au moins. Exemple: les revenus 2008 déclarés en 2009 pourront être contrôlés jusqu'à la fin 2011. Et les justificatifs des impôts payés en 2009 pourront être demandés jusqu'en 2012. Précision: les preuves des dépenses devront être gardées plus longtemps si l'avantage procuré court sur plus de 4 ans (ex. crédit d'impôt pour les intérêts d'emprunt immobilier).

- **Taxe d'habitation, taxe foncière et redevance télévision :** À conserver 4 ans. Conservez les documents qui prouvent le paiement (talon de chèque ou relevé de compte) et, le cas échéant, les justificatifs d'exonération.
- **Documents relatifs aux droits de donation, de succession et à l'ISF :** à conserver pendant 4 ans. Le fisc peut opérer un contrôle jusqu'à 7 ans en arrière en cas de non-souscription de déclaration ou d'omission de biens.

## Logement

- **Location :**
  - Bail, états des lieux d'entrée et de sortie, acte de cautionnement : à conserver 5 ans après la fin du bail. Le locataire a 5 ans pour contester un des éléments résultant de l'application du bail: montant des charges, augmentation du loyer, conditions du congé.
  - Relevés de charges, quittances de loyer, factures des travaux d'entretien réalisés. À conserver 5 ans. Le bailleur a 5 ans pour exiger le paiement des loyers, des charges.

## Copropriété :

- Règlement, PV des assemblées générales : à conserver jusqu'à la vente du bien.
- Appels des charges, justificatifs de paiement, courrier du syndicat : à conserver 10 ans.
- **Certificat de ramonage :** À conserver pendant 1 an.
- **Titre de propriété :** À conserver jusqu'à la vente des biens.
- **Factures de travaux :**
  - À conserver 2 ans en général. Au moins 4 ans pour les travaux donnant droit à un avantage fiscal.
  - À conserver au moins 4 ans, voire 10 ans pour les travaux couverts par la garantie décennale (c'est-à-dire travaux de construction ou touchant au gros œuvre).

## Retraite

- **Relevés de situation individuelle et des points de retraite complémentaire :** À conserver jusqu'à la liquidation de la retraite.
- **Notification des retraites et des pensions de réversion :** À conserver à vie.

## Vie professionnelle

- **Bulletins de salaire :** Au moins jusqu'à ce que vous fassiez liquider vos retraites. Ceux des dernières années d'activité doivent être gardés au moins 5 ans, notamment en cas de demande du fisc.
- **Contrats de travail et certificats de travail :** au moins jusqu'à la liquidation de la retraite. Les garder à vie par précaution.
- **Reçus pour solde de tout compte :** Jusqu'à la liquidation de la retraite. On peut contester les sommes y figurant pendant 6 mois.
- **Décomptes des indemnités journalières de la Sécurité sociale ou des allocations de chômage :** jusqu'à la liquidation de la retraite.



# Calendrier des fêtes

## 2<sup>ème</sup> SEMESTRE 2010



### Juillet :

- Samedi 3 :** Concours de pétanque organisé par **Fanny Sans Frontière**.
- Samedi 10 :** **CARNAVAL d'été** avec la participation des associations de la commune.  
**Moules Frites au café Chez Bernard les 10 & 11.**
- Dimanche 11 :** Braderie – Brocante et Marché Artisanal organisé par **Festy'Mauld** à partir de 7h00 à 17h00
- Mardi 13 :** Retraite aux flambeaux et soirée karaoké organisées par **Festy'Mauld**.  
Feu d'artifice offert par la **Municipalité** à minuit.
- Mercredi 14 :** Fête Nationale, Défilé et dépôt de gerbe au monument aux morts à 10h00.  
Repas campagnard et Jeux Inter Associations organisés par **Festy'Mauld**.
- Dimanche 25 :** Fête du club **Amitié Rencontres Loisirs Mauldois**.
- Vendredi 30 :** Fête de fin de centre et Feu de camp organisés par le **Centre de Loisirs**.

### Aout :

- Samedi 28 et dimanche 29 :**  
Concours de pétanque organisé par **Fanny Sans Frontière**.

### Septembre :

- Samedi 11 :** Concours de pétanque organisé par le **Café Chez Bernard**.
- Samedi 18 :** Soirée jeunes organisée par **l'Amicale Laïque** à partir de 19h.
- Week end de la ducasse :** **Moules Frites au café Chez Bernard les 25-26-27.**
- Samedi 26 :** Concours de pétanque organisé par **Mauld'Joie** à 14h00.  
Soirée Moules Frites organisée par **l'Amicale des Sapeurs Pompiers**.
- Dimanche 27 :** 4<sup>ème</sup> prix cycliste **UFOLEP Lucien VASTESAGER** organisé par **Sports & Loisirs et New Team**.

### Octobre :

- Dimanche 3 :** Repas du CCAS offert par la **municipalité**.
- Dimanche 17 :** 21<sup>ème</sup> Concert d'Automne proposé par la **municipalité & le comité Mauld'Joie** à 16h00.
- Samedi 23 :** Concours de belote organisé par le **Café Chez Bernard**.
- Samedi 23 :** Souper dansant organisé par le **club Canin Espoir Mauldois**.
- Samedi 30 :** Repas Musical organisé par **l'Amicale Laïque** à partir de 19h.

### Novembre :

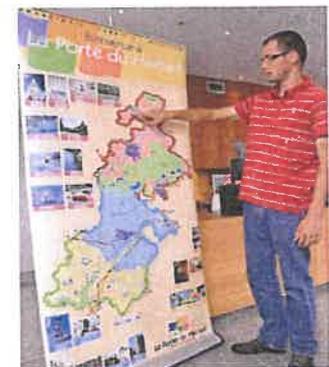
- Mercredi 11 :** Commémoration de **l'ARMISTICE**, défilé & dépôt de gerbes au monument aux morts à 10h00.
- Samedi 13 :** Souper dansant organisé par **Sports & Loisirs**.

### Décembre :

- Dimanche 5 :** Hommage aux morts de la guerre d'**ALGERIE-TUNISIE-MAROC**, défilé & dépôt de gerbes au monument aux morts à 10h00.
- Dimanche 26 :** Arbre de Noel de **l'Amicale des Sapeurs Pompiers**.
- Vendredi 31 :** Réveillon de la Saint-Sylvestre organisé par **Festy'Mauld**.
- Janvier 2011 :** Présentation des vœux du **Maire & du Conseil Municipal**
- Samedi 8 :** à la population à 16 heures - la salle des fêtes.
- Dimanche 30 :** Remise des récompenses du concours des maisons illuminées à 11 heures .



Le club New Team de Maulde a reçu le trophée par équipes lors du troisième grand prix Lucien Vastesæger



Roselyne Delanglez prend sa retraite.

